

SECTION 25 DU CNU

Mathématiques

2.1 Missions actuelles

Le CNU25 souhaite que la qualification a priori soit exigée pour tous les candidats et pour toutes les voies y compris les voies spécifiques (46.3 en particulier).

L'objet des sessions spéciales 46.3 disparaît ipso facto.

Il faudrait alléger le quorum CNU pour les réunions ponctuelles style 46.3 si on ne les supprime pas, ou alors demander la possibilité d'une réunion à distance dans ces cas.

La durée de la qualification devrait augmenter (7 ans par exemple pour qu'un candidat qui renouvelle sa demande ne soit pas toujours examiné au même temps de la mandature).

● Promotions (promotion d'échelon, avancement de grade, changement de corps)

Il faut rendre les carrières attractives en augmentant les salaires.

Il faut augmenter le nombre de promotions nationales dans chaque grade.

Le CNU25 est favorable à ce que l'on étudie une procédure pour qu'un poste MCF puisse être transformé en poste PR sous contrôle du CNU.

La question du corps unique n'est pas tranchée (7 pour, 16 contre, 12 abstentions).

Il est important de garder deux voies de promotion, locale et nationale, avec des effectifs égaux, et ces deux voies n'ont pas de raison d'interférer.

Dans la procédure actuelle d'avancement de grade, il est difficile de prendre en compte les avis des établissements car ils ne sont pas uniformes.

Les CNU, toutes sections, ne devraient pas donner d'avis sur les candidats non promus (il s'agit d'un concours et pas d'un examen). Ces avis sont utilisés de manière extrêmement différentes suivant les établissements.

Le rapport actuel entre les nombres de promotions au niveau national et au niveau local, avec au moins la moitié traitée nationalement, est satisfaisant.

Le CNU25 souhaite qu'une rubrique donnant la possibilité d'indiquer les interruptions de carrières (maladie, maternité, autres...) soit rajoutée aux formulaires.

Il faut mener une réflexion sur les promotions des collègues exerçant dans des conditions atypiques (par exemple IUT, IUFM, ...)

Pour les promotions locales dans les petits établissements, un contingent devrait être réservé par groupe disciplinaire.

Ce contingent doit être pris sur les 50 % de promotions locales.

● CRCT : questions spécifiques

Il n'y a pas assez de semestres au niveau national.

Il faudrait qu'une majorité des CRCT soient traités au niveau national.

Il faudrait une réflexion globale sur les décharges de service (CRCT, délégations CNRS, ANR, IUF, ...) pour éviter, par exemple, le cumul et pour ne pas fragiliser les départements, en tenant compte en particulier de la possibilité de reporter des heures supplémentaires.

Il ne faut pas que les collègues en situation atypique (IUT ou IUFM par exemple) soient pénalisés.

Il faudrait que les décharges soient compensées par des postes d'ATER et non des heures supplémentaires.

Il faudrait que les CRCT pour retour de congé maternité soient distribués par le CNU en

les dissociant des CRCT pour raisons professionnelles autres.

2.2 Les missions perdues par les sections CNU

(Reclassement et changement de section)

Le CNU25 n'a pas d'avis tranché sur la question.

2.3 Les éventuelles futures missions

• Suivi national des carrières

Le CNU25 réaffirme son opposition à la mise en place d'une évaluation individuelle périodique des enseignants-chercheurs.

Pour 25, Contre 2, Abstentions: 7.

• Évaluation des unités

La mise en concurrence des unités de recherche n'est pas le moyen d'améliorer la qualité de la recherche, ce qui devrait être la finalité des évaluations des unités.

L'AERES devrait être pilotée au moins en partie par des membres élus, faute de quoi elle manque de légitimité.

Il est donc nécessaire d'associer pleinement le CNU et le CoNRS aux activités de l'AERES (si celle-ci n'est pas supprimée).

• Primes

Une augmentation de salaire est préférable à l'attribution de primes.

Les primes ne doivent pas être attribuées localement.

Il faut

- une commission nationale avec un pouvoir de décision (et non de suggestion comme c'était le cas depuis 4 ans),
- une présence majoritaire d'élus dans cette commission.

• Recrutement: questions spécifiques au CNU en cas de modification du texte sur les comités de sélection.

Le CNU25 est très attaché à la transparence lors des procédures de recrutement, sur le modèle de l'opération postes :

postes.smai.emath.fr

Le CNU25 ne souhaite pas participer au travail des comités de sélection.

Il est possible d'améliorer le système sans texte réglementaire. Les comités ont un calendrier trop serré. Il faudrait que les administrations des universités transmettent les listes de candidats dès qu'elles en ont connaissance et qu'elles ne vérifient la validité des candidatures qu'a posteriori et pour les classés par le comité de sélection seulement. Les comités auraient une semaine de plus (ou même deux) ce qui augmenterait de 20% le temps à disposition du comité.

3 – Réflexions et propositions relatives au fonctionnement, à la composition et au mode d'élection du CNU

• Propositions

Il faut un traitement égalitaire titulaire/suppléant, quitte à supprimer l'indemnité fixe attribuée au titulaire et à répartir les indemnités au prorata du travail du titulaire et du suppléant.

• La déontologie

Le CNU25 rappelle qu'il a voté la motion suivante le 13 février 2012 :

Les membres titulaires et suppléants du CNU 25 ne pourront bénéficier ni d'une promotion ni d'un congé de recherche ou de conversion thématique au niveau du CNU durant leur appartenance au conseil. Ils peuvent néanmoins être candidats à une promotion ou un CRCT au niveau de leur établissement d'origine. Il est demandé aux membres du conseil, lors d'une éventuelle candidature à la promotion ou à un CRCT au niveau local, de préciser qu'ils ne candidatent pas au titre du CNU en raison de la position affichée ci-dessus.

13 abstentions, 0 contre, 78 pour

Une motion similaire pourrait être proposée au vote dans chaque section ou bien on pourrait généraliser cela à l'ensemble du CNU par voie réglementaire.

Une étude transversale des modes de fonctionnement des diverses sections devrait être faite par des observateurs extérieurs.

- **Indépendance des sections**

LE CNU25 est attaché à l'indépendance des sections. Le fonctionnement actuel convient.

- **les moyens**

Il faudrait un fichier contenant les informations sur l'ancienneté et les dates de promotions.